

In memoriam : le pasteur Roger Bornand

Autor(en): **E.Gd.**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 484

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Miss Jos. SCHAIN
(Etats-Unis)

Membre du Comité de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, présidente de la Conférence américaine « Causes de guerre et remèdes à la guerre », qui a présidé à Bruxelles la Commission féminine du R. U. P. avant de venir à Genève.

Cliché Jus Suffragi

rent dès le 3 septembre vers le Palais du Centenaire, à Bruxelles, dont les imposants bâtiments entourés de parterres fleuris, de fontaines et de pièces d'eau miroitantes constitueront un siège admirable pour le Congrès.

Il est nécessaire de comprendre clairement que l'objet de cette rencontre n'était pas de discuter les principes ou le contenu de programmes ou d'activités pour la paix. D'avance, il avait été établi quatre points qui devaient servir de base au Congrès, et tous ceux qui participèrent à celui-ci avaient accepté d'avance de soutenir la paix, le désarmement et la justice internationale au moyen d'une Société des Nations forte et respectée. Ce fut la note dominante de toute la longue série de discours prononcés au cours de séances plénières par des personnalités bien connues.

Le moyen de mobiliser, de stimuler et de rendre plus effective l'opinion publique en faveur de ces bases unanimement acceptées constitua la tâche essentielle des 14 Commissions, dont chacune tint trois sessions, aboutissant à un rapport final présenté à l'adoption du Congrès *in pleno*. Des suggestions tout particulièrement frappantes furent formulées par les aviateurs, les savants, les économistes, les artistes, les syndicats, les éducateurs, aussi bien que par des membres des coopératives, des Eglises, des groupements agraires, et des organisations féminines. Quand toutes les sections d'une Association s'unissent pour trouver les méthodes qui leur permettront de mettre leur organisation spéciale au service de la propagande pour la paix, une pression bien plus efficace peut alors s'exercer sur les gouvernements.

Ainsi qu'un chef pacifiste l'a déclaré plus tard en décrivant le Congrès, le sentiment qui domina durant ces journées fut celui d'un essor nouveau, réalisant la nécessité de mettre fin à une agitation qui ne résoud aucun problème, et ne peut causer que des désastres. Jamais auparavant, l'on n'avait senti une telle unité de but, et en même temps une telle diversité de points de vue. Dans cette horreur commune du fléau menaçant la civilisation

moderne, des représentants de tous les partis politiques, de toutes les conceptions religieuses se mirent d'accord pour subordonner leurs différences à ce commun désir passionné d'éliminer le sang, la haine et la destruction de la richesse matérielle du monde.

Mais ce Congrès n'est qu'un commencement. Le mécanisme nécessaire pour continuer cette œuvre qui a si splendidement débuté doit être mis sur pied. Il dépend maintenant de la responsabilité des peuples du monde entier et des membres de toutes les organisations de reprendre les plans, les méthodes et les suggestions formulées à Bruxelles, et de les mettre en pratique, partout, dans chaque ville, dans chaque bourgade, dans chaque village. Pour endiguer le courant fatal qui pousse à la guerre, il est nécessaire de mobiliser universellement les forces pour la paix. Donnez votre temps, donnez votre argent, vos prières et vos pensées, vous-même... Organisez vos forces, soyez unis, et vous sauverez la paix du monde.

(Traduction française) Mary A. DINGMAN.

La „saison féministe“ de Genève

(Suite de la 1^{re} page.)

Toutes ces démarches et entrevues, toute la correspondance et la rédaction de textes qui en sont la conséquence, comme l'étude de documents officiels souvent sortis de presse au dernier moment, ont pris, cette année comme les précédentes, beaucoup du temps de nos féministes installées à Genève à l'occasion de l'Assemblée. Nombre d'entre elles d'ailleurs ont été d'autre part absorbées, soit par leurs occupations professionnelles, puisque plusieurs suivent en qualité de journalistes les séances de la S. d. N., soit par les réunions convoquées à Genève de leurs propres Comités.

Si les membres du Conseil International des Femmes ont dû partir pour le Congrès de Dubrovnik au moment où s'ouvrait la session de l'Assemblée, l'Alliance Internationale pour le suffrage, le Comité International pour la paix et le désarmement des organisations féminines, la Ligue de Femmes pour la paix et la liberté, le Comité de Liaison, d'autres encore, ont tenu de fréquentes séances ou ont eu des entrevues extrêmement importantes pour leur travail à venir avec des personnalités de la S. d. N. et du B. I. T. Il n'est pas inutile, pensons-nous d'insister sur ce point, la « saison féministe » de Genève étant trop souvent considérée par quelques-unes de nos féministes suisses comme une série ininterrompue de réceptions et de fêtes, ce qui amène un sourire ironique sur leurs lèvres quand on évoque devant elles l'activité tourbillonnante de ces journées de Genève. Des réceptions, il y en eut assurément, et il en faut, car elles permettent le contact direct si précieux entre les femmes des cinq continents réunies sur notre sol à cette époque, et elles offrent, bien davantage que l'on ne s'en doute à distance, des possibilités de travail, d'orientation féministe ou politique, d'échange d'idées, et de bases de discussions et d'accords: toutes celles qui ont eu le privilège, grâce au Comité pour la paix et le désarmement, de pouvoir rencontrer dans l'intimité certaines déléguées féminines souscrivant à notre affirmation. Un déjeuner improvisé par ce même Comité sous la présidence de Mrs. Corbett Ashby permit de fêter la décoration de notre amie Rosa Manus et de faire la connaissance de la jeune et énergique secrétaire générale du mouvement de la jeunesse pour la paix, Miss Shield Collins; à une soirée organisée par l'Alliance Internationale pour le suffrage, l'on entendit deux Orientales, membres de délégations, Mmes F. Sayah (Iran) et M. Pektash (Turquie) parler de l'éveil incroyablement rapide du féminisme dans leurs pays; l'Association genevoise pour le suffrage eut l'excellente idée de mettre en relations directes les membres du Comité Exécutif de l'Alliance internationale, non seulement avec des suffragettes genevoises, mais encore avec les présidentes ou leurs représentantes de la plupart des principales Sociétés féminines genevoises, qu'inquiète parfois notre revendication; l'Association des Femmes universitaires nous permit de rencontrer les trois jeunes titulaires, venues d'Ecosse, de Bulgarie et de Danemark, du prix offert par la Section genevoise aux auteurs des meilleurs travaux sur une question de coopération internationale; et enfin, à la traditionnelle réception offerte aux femmes déléguées par le Comité de Liaison, la signataire de ces lignes, à laquelle on avait fait l'honneur de confier la présidence, eut le privilège de présenter à un public brillant et nombreux les déléguées de 13 gouvernements, en donnant la parole à quatre nouvelles venues à Genève parmi elles, représentant la Pologne, le Portugal, l'Iran et la Turquie...

...N'avions-nous pas raison de dire au début que, tout au contraire des pronostics pessimistes, la « saison féministe de Genève » vaut bien cette année toutes les précédentes?

E. Gd.



Les Femmes et la Société des Nations

Liste des femmes déléguées à la XVII^e Assemblée

- AUSTRALIE: Mrs. E. A. Waterworth, déléguée suppléante.
AUTRICHE: Princesse F. Starhemberger, déléguée suppléante.
DANEMARK: M^{lle} Henry Forchhammer, déléguée suppléante.
ESPAGNE: M^{me} Isabelle de Palencia, déléguée suppléante.
FRANCE: M^{me} Malaterre-Sellier, conseiller technique.
HONGRIE: Comtesse A. Apponyi, déléguée titulaire.
IRAN: M^{me} Fathma Saya, déléguée adjointe.
LITHUANE: M^{me} S. Ciurlionis, déléguée suppléante.
NORVÈGE: M^{lle} Johanna Reutz, déléguée suppléante.
PAYS-BAS: M^{me} C. Kluyver, déléguée suppléante.
POLOGNE: M^{me} St. Adamovicz, déléguée suppléante.
PORTUGAL: M^{me} Virginia Castro e Almeida, déléguée suppléante.
ROUMANIE: M^{lle} Hélène Vacaresco, déléguée suppléante.
SUÈDE: M^{lle} K. Hesselgren, expert technique.
TURQUIE: M^{me} Minri Pektas, déléguée suppl. id. M^{me} Esma Naymann.

U. R. S. S.: S. E. M^{me} Kolontai, déléguée suppl.

La délégation française est en outre accompagnée de M^{lle} Basdevant, agrégée en droit, conseillère au Ministère du Commerce.

Aucune femme n'a été cette année élue présidente de Commission, mais la princesse Starhemberger a été élue vice-présidente de la Ve Commission (Questions humanitaires), et, ce qui n'était jamais arrivé à une femme jusqu'à présent, M^{me} Ciurlionis a été vice-présidente de la IV^e Commission (Questions financières). M^{me} Ciurlionis a été désignée comme rapporteur pour la question de la traite des femmes.

IN MEMORIAM

Le pasteur Roger Bornand

Comme l'a annoncé notre dernier numéro, le pasteur Roger Bornand est décédé subitement le 15 septembre dernier, à Chesalles sur Moudon, à l'âge de 65 ans. C'est un vrai regret pour nous, car si son activité dans le ministère est bien connue (il fut successivement pasteur en Belgique, et dans diverses paroisses du canton de Vaud), si son nom est associé par beaucoup à l'œuvre internationale qu'il accomplit tant dans le mouvement philarménien qu'au sein de l'Alliance internationale pour l'amitié par les Eglises, on sait moins, en dehors de notre cercle de pionniers féministes, qu'il fut un des fondateurs de notre journal.



Les femmes et les livres

„Le Bouquet de roses rouges“¹

Isabelle Rivière, la veuve de Jacques Rivière, l'écrivain si connu, fondateur de la *Nouvelle Revue française*, Isabelle Rivière, après avoir donné des œuvres telles que *Maria Blanchard*,² ou *Le devoir de l'imprévoyance*, ou encore *Le chemin de croix du pêcheur*, a concouru, elle aussi comme Claude Silve pour le prix Femina avec *Le Bouquet de roses rouges*. Au sein du jury, M^{me} Alphonse Daudet soutint cette candidature avec force et faillit bien emporter la victoire, puisque sur les 17 membres du jury 9 accordèrent leur suffrage à Claude Silve pour *Bénédiction*³ et 8 à Isabelle Rivière. L'échec était honorable!

Nul n'a présenté le *Bouquet de roses rouges* comme une véritable autobiographie et, cependant, il paraît tel. La vie du tout jeune ménage de Michel et d'Agathe Clairfont, leur

amour, leurs expériences, leurs joies et leurs souffrances ont un grand accent de vérité. C'est une analyse fine, profonde, des efforts de deux jeunes intellectuels au cœur droit pour progresser dans la justice et la bonté, pour hausser leur vie journalière sur un plan spirituel, pour venir à bout d'être tout ce qu'ils voudraient être.

Ils ont l'amour, l'entente physique et intellectuelle et pourtant, une fois passée la première ivresse d'être unis, ils ne sont pas satisfaits. A la vie, ils demandent plus et mieux encore, ils veulent l'élévation et l'entente des âmes. Qui leur aidera dans cette recherche? Les amis plus avancés qu'eux dans la vie spirituelle? Ils ont trois amis que nous verrons à l'œuvre, trois hommes qui évoquent, à n'en pas douter, des personnages réels que nous connaissons, nous aussi, et qui, somme toute, ne feront guère que leur indiquer la route à suivre — ou à ne pas suivre. Et ce sera la souffrance, — souffrance, école de vie, — qui les conduira au seuil de la vérité chrétienne et, crucifiant les corps et les cœurs d'Agathe et de Michel, les fera trouver le bonheur.

Le Bouquet de roses rouges diffère des contes du bon vieux Perrault, lequel abandonnait ses princes et ses princesses au jour de leur mariage en disant avec désinvolture: « Ils furent dès lors très heureux et eurent beaucoup d'enfants ». Isabelle Rivière, au rebours de l'ancien auteur, prend ses héros dès le lendemain de leur mariage. Ils s'aiment, ils se marient, ils ont un enfant. C'est si simple, ce n'est presque rien et c'est tout... Elle a écrit sur ce thème sans prétention trois

cent soixante-cinq pages exquises, émouvantes, humaines: c'est toute la vie avec son inséparable compagne: la souffrance. Et dans la mesure où notre petit couple saura souffrir, il créera son bonheur. Ce n'est pas si facile de construire patiemment l'union conjugale tout en vivant à plein amour, de savoir pourquoi on est sur la terre, de mieux comprendre pour mieux aimer et de chercher la lumière qui dure. Quelle belle aventure courent là Michel et Agathe Clairfont, c'est-à-dire, tout porte à le croire, Jacques et Isabelle Rivière eux-mêmes.

Michel, vingt-trois ans, emmène dans la maison de son enfance sa femme, sa très petite femme et son trésor. Elle n'est guère plus grosse et plus haute qu'une fillette, elle a une ronde petite figure blanche au fin nez bruni et un petit bec tendre, mais peut-être bien aussi un peu moqueur.

La vieille demeure, où elle est entrée comme la princesse heureuse au bras de son chevalier, abrite en temps de vacances tout un peuple d'adultes et d'enfants et, à l'ordinaire, deux dames anciennes, tante Rosalie et tante Bou-bou, visages tendres, baisers qui sentent le camphre, le fichu de laine et l'eau de Cologne, petits rires qui claquent entre les embrasades comme une jolie musquette fêlée et qui nous valent les plus délicieux croquis légers, alternant avec des évocations de paysages telles celle-ci:

... Quand Agathe ouvre la fenêtre de l'est, elle s'écrie: Ah! quel ciel j'aurais! Viens voir, Michel. Tout le long de chaque rangée, d'un pied de vigne à l'autre, il y a une immatérielle rosace

de dentelle de toiles d'araignées, dont chaque impalpable fil est souligné d'une rosée d'argent qui se dépêche d'étinceler dans le soleil avant qu'il ne la boive. C'est comme un secret des fées qu'on tressaille de surprendre: quelle brusque frayeur les fait fuir ce matin, abandonnant sur les métiers ces irrésistibles et fugitives merveilles, au dessin miraculeusement harmonieux qu'elles tissent pour l'ornement d'un monde plus aérien que le nôtre?

Ils restent un instant saisis...
— On leur commandera le voile de baptême pour notre premier petit enfant, conclut Agathe.

La vie était toujours apparue à Michel comme une obligation que l'on avait à subir sans la comprendre, comme une ennemie qu'il fallait vaincre sans la connaître. Mais depuis qu'il a Agathe... Quelque chose en Agathe, quelque chose de très sage et de très ancien, lui dit qu'elle ne peut pas lui apporter tout ce qu'il croit, qu'ils ne comprennent encore rien ni l'un ni l'autre, mais qu'ils comprendront maintenant qu'ils sont ensemble... Après les vacances, on commencera à vivre.

Commencer à vivre, c'est d'organiser son petit troisième étage, par delà le haut du boulevard Saint-Michel, trois pièces minuscules avec vue sur un grand cimetière. Le premier soir, Agathe contemple sa paix sous les étoiles et se demande s'il est possible que tout soit fini là.

... Michel, dit-elle, est-ce que nous croyons en Dieu?

Il tressaille: — C'est ce que j'étais en train de me demander...

— Est-ce que tu crois qu'on doit y croire?

Il va pour répondre et ne répond pas.
— Michel, dit-elle suppliante, je ne veux pas que tu meures.

¹ Corréa, éditeurs, Paris.

² Voir le *Mouvement*, No 478.

³ Voir le *Mouvement*, Nos 482 et 483.

Ce fut, en effet, avec quelques femmes d'élite telles que Camille Vidart, deux hommes surtout qui encouragèrent la débutante inexpérimentée que nous étions, il y a vingt-quatre ans de cela, à fonder et à lancer le *Mouvement Féministe*. Ces deux hommes furent Auguste de Morsier et Roger Bornand. Joignant alors à sa charge de pasteur à Moudon les fonctions de rédacteur en chef du journal religieux le *Semur vaudois*, Roger Bornand évaluait très haut l'influence de la presse sur l'opinion publique; et féministe convaincu, suffragiste persuadé de la justice de notre cause, il estimait qu'un journal qui défendrait les droits des femmes était un instrument indispensable à notre propagande. Aussi, tout de suite, là où beaucoup d'autres formulaient des objections, soulevaient des difficultés, prédisaient des échecs, il soutint notre point de vue, et nous aida de son expérience. L'article de fond de notre N° 1 (combien parmi nos lecteurs actuels possèdent-ils ce numéro?...), qui devait en quelque sorte exposer notre doctrine et établir notre programme, fut rédigé par lui. Faut-il dire avec mélancolie qu'en relisant cet article à la nouvelle de ses décès, nous l'avons trouvé encore d'une si complète actualité, qu'il aurait pu aussi bien être daté de notre numéro d'aujourd'hui?... Hélas!

La collaboration de Roger Bornand ne se limita pas d'ailleurs là. Non seulement il nous donna d'autres articles, toujours sur des principes féministes, ne craignant pas à l'occasion de polémiser avec des lectrices tièdes et hésitantes, ou rendant compte de publications féministes, mais encore, et durant les deux premières années de la vie de notre journal, il en suivit d'un œil attentif le développement, nous apportant des suggestions d'améliorations, d'amicales critiques, nous incitant à faire le *Mouvement* moins lourd, plus varié, plus attrayant. Certainement, il eût apprécié notre journal actuel en lieu et place de la sage petite revue mensuelle de ce temps-là.

Vint la guerre. De par ses attaches familiales les plus proches, Roger Bornand devait souffrir tout spécialement de la vague de haine qui déferla alors sur le monde, et nous croyons ne pas nous tromper en attribuant à cette cause son activité d'ordre internationale, qui alla depuis lors en grandissant. Ce fut son activité féministe qui en souffrit, car il n'y a pas place pour tout, même dans les vies les plus riches. Sa collaboration à notre journal diminua, puis s'effaça complètement; il quitta le Comité du *Mouvement*, et finit même par ne plus avoir le temps de lire ce que lui apportait chacun de nos numéros. Mais il resta féministe: des conférences suffragistes présidées ou organisées par lui à Moudon ou dans les environs sont là pour le prouver. Puis, les courants de la vie moderne le séparèrent de nous, comme ils séparent tant d'autres collaborateurs, tant de compagnons des luttes de jadis, qu'appellent ailleurs de nouvelles tâches impérieuses, — sans pour cela diminuer la vivacité des souvenirs. Et c'est pour cela que, lorsque la presse quotidienne nous apporta l'autre semaine la nouvelle inattendue de son décès, nous pourrions penser que nous n'avons pas eu le temps de lui exprimer ici à sa famille l'assurance de notre reconnaissance émue et de notre souvenir attristé.

E. Gd.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés

Au-delà de l'amour qui les unit, Agathe se dit qu'il doit y avoir un autre amour encore, que celui-là, ne retombe pas... la chair est triste, hélas!... que celui-là ne meurt pas... et par quoi le rejoindre puisque nos âmes n'y suffisent pas et que nos corps lui font obstacle?

Les livres? Tous menteurs, pense-t-elle, et chacun dans son sens. Ces livres qui s'arrêtent au mariage, comme si toute difficulté, toute laideur, toute pesanteur, tombaient là, au seuil d'un pays aérien, où les deux jeunes mariés vont flotter désormais comme deux esprits de lumière — quelle semence d'illusions et de désillusions... Comment ose-t-on donner à entendre aux jeunes filles qu'elles n'auront plus qu'à se laisser vivre, alors que cette union qu'on leur promet toute faite et parfaite au premier jour, il va leur falloir tant de soins, tant de sagesse, tant de sacrifices pour la réussir et qu'elle ne demandera pas moins que leur vie entière pour s'établir dans la sécurité?... Du haut en bas de la littérature, à tous les degrés entre la neige et le feu, où est le roman qui vous ait jamais vraiment préparé à vivre? Tous faux, tous camouflés!

Autour du jeune ménage, il y a beaucoup de choses troubles: des mensonges à démasquer des dangers à fuir, des méchancetés imprévisibles qui les guettent, et toute cette pesanteur et toutes ces laideurs, est-ce donc cela la vie? Ils ont dépensé toute leurs jeunesse à s'instruire... et contre tout ce qui menace leur bonheur, ils n'ont point d'armes ils ne sont préparés à rien... L'enfant, il leur



COURS DE VACANCES de l'Association suisse pour le Suffrage féminin et du Groupement "Femme et Démocratie" (du 12 au 17 octobre 1936) à l'Hôtel Seehof, HILTERFINGEN (Lac de Thoune)

Les difficultés actuelles menacent le caractère particulier de notre démocratie. C'est pourquoi l'Association Suisse pour le Suffrage féminin désire organiser, pour la première fois, un cours de vacances en collaboration avec le groupement « Femme et Démocratie ».

Ce cours est destiné à renforcer le sens de notre responsabilité à l'égard du maintien et du développement de nos institutions démocratiques et à étudier en même temps les conditions générales de notre communisme démocratique. Nombreux sont, autour de nous, les hommes et les femmes qui suivent avec angoisse le développement des événements publics et qui éprouvent le désir de s'entretenir à ce sujet avec ceux qui partagent leurs opinions et d'arriver, en collaboration avec eux, à plus de clarté intérieure. Les conférences, les discussions, les échanges de vues de ce cours de vacances doivent leur venir en aide. Nous espérons aussi que le travail et la vie en commun des participants établiront des liens d'amitié et une communauté d'intérêts entre ceux qui ont les mêmes aspirations dans le domaine.

Les conférences annoncées se rapportent toutes à l'idée centrale du cours. En outre les brefs entretiens qui se grouperont autour des conférences donneront l'occasion d'étudier des questions diverses qui ne peuvent trouver leur solution satisfaisante que sur le terrain d'une saine démocratie.

Comme dans les précédents cours de vacances organisés par l'Association suisse pour le Suffrage féminin, des exercices pratiques de présidence, de discussion, etc., auront lieu. Des heures de loisir permettront aux participants de jouir des beautés des rives du lac de Thoune. Le cours sera dirigé par M^{lle} LUCY (Lausanne) et M^{lle} M. FIERZ (Zürich), et l'organisation et les exercices pratiques par M^{me} LEUCH, M^{me} GRÜTTER (Berne), et M^{me} VISCHER-ALIOTH (Bâle).

PROGRAMME

A. Partie pratique.

Exercices de présidence, de discussion, de conférences publiques, etc. (de 17-19 h.)

B. Conférences.

Lundi 12 octobre: M. le professeur NABHOLZ (Zürich): *La liberté démocratique en Suisse.*

Mardi 13 octobre: *La liberté populaire dans les autres pays.*

Mercredi 14 octobre: M. le professeur DE LA HARPE (Neuchâtel): *Qu'est-ce qui conduit un pays à la dictature?*

Judi 15 octobre: MM. H. P. ZSCHOKKE (Bâle) et M. MAX WEBER (Berne): *La liberté démocratique et notre économie actuelle.*

Vendredi 16 octobre: M^{lle} E. GOURD (Genève): *La responsabilité de la femme dans l'Etat démocratique.*

Samedi 17 octobre: M^{lle} Maria FIERZ (Zürich): *La tolérance comme élément de liberté démocratique.*

Le lundi la conférence aura lieu à 15 h., les autres jours à 9 heures.

C. Conférences publiques du soir, à Hilterfingen et dans les environs.

Indications pratiques

Le cours s'ouvrira le **lundi à 15 heures** et se terminera le **samedi à 12 heures**.

De 13 h. à 17 h., temps libre ou excursions. Des excursions en commun sont prévues pour le samedi après-midi et le dimanche.

Prix de la pension à l'HOTEL SEEHOF: Fr. 6.— par jour (plus pourboire pour le service).

Prière de s'inscrire le plus tôt possible auprès de M^{me} Leuch, Mousquines, 22, Lausanne, de M^{lle} Lucy Dutoit, Mousquines, 2, Lausanne, de M^{lle} M. Fierz, Oberrieden, Zürich ou de M^{me} Vischer-Alioth, Missionsstrasse, 41, Bâle, qui donneront toutes les indications désirées.

Prix du cours

Le cours complet	Fr. 10.—
Les 6 conférences	„ 5.—
Une journée	„ 2.—
Une conférence	„ 1.—

Autour de l'emprunt pour la défense nationale

Un Comité féminin s'est récemment constitué en faveur de l'emprunt pour la défense nationale. Son Bureau, composé par M^{me} Schmidt-Stamm, (Zürich), présidente de la Société d'Utilité publique des femmes suisses; Siegrist (Lucerne), présidente de la Ligue suisse des femmes catholiques; Biberstein-Kohl (Berne); M. Tribollet (Neuchâtel); et Else Zublin-Spiller (Kilchberg-Zürich), pour l'Association pour le bien du soldat, vient d'adresser un appel aux femmes suisses, leur demandant d'user de leur influence pour que tous contribuent au succès de l'emprunt.

signées, condamnant par principe toute guerre, tant internationale que civile, adjurent également tous les partis en lutte de maintenir rigoureusement la distinction fondamentale entre combattants et non-combattants, et de tout faire pour sauvegarder la vie des femmes, des enfants, des vieillards, des prisonniers et des otages, et éviter toute destruction matérielle inutile.

Le même message est envoyé à tous les partis en lutte.

Les Femmes et l'Administration publique¹

L'égalisation de la situation des hommes et des femmes quant à l'accès aux fonctions administratives est la conséquence du développement de l'instruction féminine au cours du dernier siècle. Admises aux Universités, les femmes ont pu obtenir presque tous les diplômes exigés des candidats aux situations officielles; pendant la période de guerre, elles furent chargées de responsabilités très étendues et firent ainsi leurs preuves de capacité; enfin le Pacte de la Société des Nations et le règlement du B. I. T. stipulent que tous les postes de ces institutions sont également accessibles aux hommes et aux femmes.

Dans les pays où, d'ancienne date, il y avait séparation entre les postes féminins et masculins, ce mode de faire a été maintenu sauf que l'on a fait une plus grande place aux femmes. Généralement admises aux fonctions subalternes, elles ne s'élevaient pas beaucoup au-dessus de leur situation de début, tandis que les hommes, engagés eux aussi à des postes subalternes spéciaux, montent en grade.

Dans d'autres pays où les hommes ont détenu longtemps seuls les postes de fonctionnaires les femmes y ont été admises peu à peu. En certains cas l'instauration de régimes politiques nouveaux, favorables à l'égalité des droits, a eu pour effet l'inscription dans la Constitution du pays d'une clause reconnaissant aux femmes des droits égaux à ceux des hommes pour l'accès à toutes les fonctions et charges publiques. Ce fut le cas du Brésil et de l'Espagne. Ou, encore la reconnaissance de l'égalité des droits de citoyens a été la base juridique qui a ouvert aux femmes toutes les fonctions (U. R. R. S., Pologne, Tchécoslovaquie).

¹ D'après un rapport du B. I. T. établi sur une enquête faite dans 17 pays d'Europe et 5 Etats d'Amérique.

Dans les pays du Nord, la législation a suivi la lente évolution des habitudes sociales; les fonctions administratives y ont été ouvertes aux femmes une à une, selon les occasions et selon les candidates qui s'y présentèrent. Ceci explique les exceptions existant encore aujourd'hui dans les règlements sur les fonctions publiques de ces pays. Nous croyons que ce système, malgré ses entorses au principe égalitaire pur et simple, a du bon. Basé sur l'expérience des faits, il a plus de chances de permanence qu'un système établi du jour au lendemain dans un pays en révolution. D'ailleurs, les exceptions en question portent en général sur des postes concernant l'armée et la marine, les douanes, la police criminelle, les soins corporels de personnes du sexe masculin. En Norvège, les femmes sont aussi exclues des fonctions de membres du Cabinet et de celles de membres du clergé de l'Eglise officielle, mais la question ecclésiastique est ardemment discutée. Si, en Finlande, il existe un certain nombre de fonctions fermées aux femmes, d'autres leur sont réservées; parmi ces dernières, citons les postes d'assistants, gérants, gardiens, professeurs et infirmières dans les prisons pour femmes, d'inspecteurs de l'économie domestique dans les services de l'agriculture, d'inspectrices de gymnastique pour filles, attachées au Département de l'instruction publique, de professeurs de gymnastique pour femmes à l'Université et dans les écoles féminines, de directrices des écoles professionnelles pour femmes; et enfin les postes du Ministère de la défense nationale, du Ministère de la santé, et de l'Institut de gymnastique de l'Université d'Helsingfors, ainsi que dans l'inspectorat des fabriques, dans les cas où les titres de ces postes indiquent qu'ils concernent des femmes. Quant aux services de transport, en Finlande une femme peut être chef de gare.

Aux Etats-Unis, nous trouvons un règlement, révisé le 5 octobre 1934, contenant la disposition suivante: « L'attestation (de l'éligibilité d'un candidat) doit être faite sans distinction du sexe, à moins que le sexe ne soit spécifié dans la demande ». Cet article est destiné à lutter contre l'ancienne habitude de donner la préférence automatiquement aux candidats masculins, habitude renforcée encore par l'obligation d'engager le plus possible des mutilés de guerre.

Restent les pays où règne le national-socialisme, qui ont retiré aux femmes l'égalité de droits acquise dans les Constitutions d'après-guerre. La loi allemande du 30 juin 1933 sur le statut des fonctionnaires stipule qu'une femme ne peut être nommée fonctionnaire du Reich à titre permanent qu'à partir de l'âge de 35 ans. Au début du nouveau régime, un grand nombre de femmes fonctionnaires, institutrices et employées, avaient été licenciées. En principe, les femmes devaient être écartées des services publics, ou placées dans un poste de catégorie inférieure. Cependant, dans une circulaire de novembre 1933, le ministre de l'Intérieur émet l'avis que les lois ne justifient pas un tel procédé; notamment, les dispositions sur la réforme du fonctionnaire qui permettent, si l'intérêt du service le demande, de faire rétrograder les fonctionnaires ou de les mettre à la retraite avant l'âge, ne doivent pas être appliquées spécialement au détriment des fonctionnaires féminins. S'il lui paraît préférable d'engager des candidats masculins de même capacité que les candidats féminins, le ministre admet cependant que l'emploi de fonctionnaires féminins est indiqué dans certains domaines, surtout en ce qui touche la protection de l'enfance et l'enseignement. En Italie, depuis 1933, un décret-loi relatif à l'admission des femmes dans les administrations publiques fixe les pourcentages pour le personnel féminin à employer dans les administrations centrales: postes supérieurs pour lesquels un diplôme universitaire est exigé, 5 %; postes moyens, 15 %; postes subalternes, 20 %.

Dans certains pays, l'accès des femmes aux fonctions administratives n'est pas nettement établi en droit, et bien qu'il n'existe pas d'interdiction, aucune femme n'est encore parvenue à certaines fonctions. En Grande-Bretagne, par exemple, une loi de 1919 supprimant les disqualifications pour cause de sexe paraissait ouvrir aux femmes toutes les portes, mais, outre que dans beaucoup de catégories la préférence est donnée aux anciens combattants, il n'y a qu'un nombre restreint de postes supérieurs dont les femmes sont actuellement titulaires.

En France, la situation légale des femmes diffère sensiblement à l'intérieur de chaque Administration, non seulement en raison des textes différents de règlements, mais aussi par suite des interprétations diverses qui y ont été données. L'accès aux fonctions administratives est ouvert aux femmes aux mêmes conditions qu'aux hommes dans les Ministères suivants: aéronautique, instruction publique, marine marchande, pensions, travaux publics, préfecture de police (bureaux). Dans la plupart des autres Ministères, on exige des can-